



CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL

MAIRIE
01090

Tél. : 04 74 66 51 13

mairie@genouilleux.fr

Le 09 juillet 2026, les membres du Conseil Municipal de la commune de Genouilleux se sont réunis à 19h30 sur la convocation qui leur a été adressée par M. Alain REIGNIER, maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : ALVES Pauline, AUCLAIR Gaël, BEVILLARD-CHARRIERE Alain, BISIGNANO Rémy, BOUDSOCQ Céline, BRUNE Chloé, DEVULDER Christophe, GONIN Jérémy, GIELEC Jérôme, GOUTORBE Julia, HERBET Quentin, LAFAY Mélanie

Absents : BOUDIER Charlotte, COUDERT LOUIS-LAFFONT Caroline

Nombres de Conseillers

en exercice.....	15
présents.....	13
absents.....	2

Date de la convocation : 02 juillet 2026

La séance est ouverte à 19h30

Le conseil a choisi pour secrétaire M. BEVILLARD-CHARRIERE Alain.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 JUIN 2026

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres présents

2. COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE DE GENOUILLEUX : MODIFICATION DE LA PRESIDENCE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 05 juin 2024, le Conseil a décidé de dissoudre le Centre d'Action Sociale de Genouilleux.

Dans cette optique, le Comité consultatif d'actions sociale de Genouilleux a été créé.

Suite à l'élection d'un nouveau conseil municipal, il convient de nommer un nouveau président.

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Gaël AUCLAIR, 3^{ème} adjoint en charge des affaires sociales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE de nommer Monsieur Gaël AUCLAIR, 3^{ème} adjoint en charge des affaires sociales pour assurer la présidence du Comité consultatif d'actions sociale de Genouilleux.

3. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES DE LA COMMUNE DE GENOUILLEUX

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier le règlement intérieur des services périscolaires de la commune de Genouilleux.

Puis il présente au Conseil un projet de règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adopter le règlement intérieur des accueils périscolaires tel qu'il lui a été présenté par Monsieur le Maire et comme ci-annexé.

4. DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'AIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention en date du 19 Mai 2026 du comité olympique et sportif de l'Ain et propose de ne pas attribuer la subvention demandée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à cette association.

5. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES AU COLLEGE DE MONTCEAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention en date du 19 juin 2026 de l'association des parents d'élève de Montceaux. Il précise que pour la période 2026/2027, l'association devra communiquer à la mairie le nombre de bénéficiaires avant le paiement de la subvention.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 15.00€ par élève pour la période 2026/2027 au titre de la participation au financement de packs de fournitures scolaires pour les élèves de Genouilleux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de 15.00€ par élève pour la période 2026/2027 au titre de la participation au financement de packs de fournitures scolaires pour les élèves de Genouilleux.

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Bilan d'étape du projet d'aménagement d'un mode doux le long de la RD933 : les travaux ne commenceront pas le 15 juillet comme prévu initialement, du à un problème de convention à signer avec le département de l'Ain, ainsi qu'à un ajustement des plans, et une absence de réponse de la société Orange pour le déplacement de 3 poteaux. Les travaux débiteront donc le 24 août, impliquant une modification du planning des travaux. La création des écluses se fera aux vacances de la Toussaint. La route sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place. Le délai de fin de chantier est maintenu à fin décembre.
- Borne de recharge électrique : La commune s'est engagée lors du précédent mandat à installer une borne de recharge électrique. Il est donc décidé d'installer une borne de recharge rapide.
- Suite aux multiples vagues de chaleur, un projet de climatisation de l'école et de la salle des fêtes sera étudié parallèlement au projet de végétalisation de la cour de récréation.
- Présentation du rapport annuel d'activités 2025 de la Communauté de Commune Val de Saône Centre
- La cérémonie du 14 juillet se déroulera à Guérens à 10h00
- La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 17 septembre 2026.

7. COMPTE RENDU D'ACTIVITES DES COMMISSIONS THEMATIQUES :

- Conseil d'école : 86 élèves sur Genouilleux répartis sur 4 classes comprenant entre 18 et 24 élèves. L'équipe enseignante a remercié l'équipe municipale pour son soutien au quotidien tout au long de l'année.
- Les adjoints ont rencontré Mme Rampon, directrice de l'école afin de présenter les projets scolaires pour l'année 2026-2027.
- M. REIGNIER Alain, Mme BOUDSOCQ Céline et M. Gonin Jérémy ont participé à l'assemblée générale de l'ASGGM qui annonce une évolution constante de ces adhérents.
- Mme Boudsocq Céline a assisté à la commission petite enfance à la Communauté de Communes Val de Saône Centre pendant laquelle les membres de la commission ont pu visiter tous les sites de la petite enfance situés sur le territoire, ainsi que les équipements sportifs.
- La commission travaux a réfléchi sur le devenir du mur endommagé par 2 accidents consécutifs à l'entrée sud de la commune, sur la réfection du lavoir. La commission projette de rencontrer l'équipe enseignante pour travailler sur le projet de végétalisation de la cour d'école. Il a été proposé de mettre en place un comité de fleurissement.

Fin de séance à 20h50.

Vu pour être affiché le 18/09/2026, conformément aux prescriptions de l'article L.21.21-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A GENOUILLEUX, le 09/07/2026

Le Maire,
Alain REIGNIER



Le secrétaire de séance
Alain BEVILLARD-CHARRIERE

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Alain Bevillard-Charrrière.